

**COMITE D'HISTOIRE DE LA
DEUXIEME GUERRE
MONDIALE**

**ENQUÊTE NATIONALE
SUR LA MAIN D'ŒUVRE
MISE AU SERVICE DE
L'ALLEMAGNE**

**DÉPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES**

Par J.L. PANICACCI

1) Taxations et départs de juin 1942 à juillet 1944

Impositions totales	35.218
Affectations totales	travailleurs 32.135
Impositions pour l'Allemagne	14.045
Départs pour l'Allemagne	11.591
Impositions pour l'organisation Todt	3.118
Affectations réalisées	1.724
Impositions pour la Luftwaffe	1.200
Affectations réalisées	118
Impositions pour le Kriegsmarine	370
Affectations réalisées	101
Impositions pour les chantiers de la Wehrmacht.	105
Affectations réalisées	35
Impositions pour les entreprises protégées en France (requis, mutés, maintenus sur place)	16.480
Affectations réalisées	18.506

Les taxations de la Commission allemande ont été respectées à 91% pour l'ensemble mais à 82% pour le III^o Reich; 55% pour la Todt, 10% pour la Luftwaffe, 27% pour la Kriegsmarine, 33% pour la Wehrmacht et 112% pour les entreprises protégées.

2) Analyse des départs en Allemagne

Volontaires	7.714 soit 66%
Requis	3.335 soit 28%
Raflés	542 soit 6%
Jeunes classes (18 à 25 ans)	2.284 soit 19,5%
Vieilles classes	9.300 soit 80,5%
Indéterminés	7
Hommes	10.277 soit 88.5%
Femmes	1.314 soit 11.5%
Français	8.968 soit 77 %
Etrangers	2.623 soit 23%

Il convient de noter la forte proportion de volontaires et de vieilles classes parmi les départs; le pourcentage d'étrangers n'est pas supérieur à celui de ces derniers dans la population active de l'époque.

Le correspondant départemental: J.L PANICACCI